

**Séance du 26 janvier 2021**

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

**Objet : DETR 2021**

L'An Deux Mille Vingt et Un, le vingt-six janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

**Date de la Convocation du Conseil Municipal** : 22/01/2021

**Présents** : Jean-Marc DUPOUY, Gaelle MARTIN, Karine LESPIAU, Marie-Blanche JOLY, Marc DABESCAT, François DEDEBAN, Laurent DUMARTIN et Paula MARTINET, Joel VIDOT

**Absent excusé** : Gérard DUYTSCHÉ

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Gaelle MARTIN.

VU le courrier émanant de la Préfecture des Landes concernant la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'exercice 2021,

Monsieur le Maire propose, pour l'Année 2021, de présenter les travaux de réhabilitation et de mise en sécurité de l'école maternelle de Bats.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, **LE CONSEIL MUNICIPAL:**

- ✚ émet un avis favorable sur le projet présenté,
- ✚ sollicite une subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'année 2021,
- ✚ décide de financer cette opération à l'aide de la subvention DETR qui sera versée par la Préfecture des Landes et le solde sur les fonds libres de la Commune.

Fait et délibéré les Jour, Mois et An ci-dessus.

Le Maire,  
DUPOUY Jean-Marc

